Il élude encore la question. (Lisant):

D. Oh non.-R. S'ils l'ont fait, je n'étais pas 19.

D. Ce n'est pas là la question. Vous ont-ils dit en avoir payé?—R. Je ne me rappelle pas cela. Ils peuvent l'avoir dit, je ne sais pas. Je ne m'en souviens pas et je ne saurais le

jurer.
D. Vous rappelez-vous qu'ils vous ont de l'argent?—R. qu'ils allaient verser de l'argent?—R. C'est à peu près la même chose. Ils peuvent l'avoir dit, quelques-uns d'entre eux, mais je ne saurais dire exactement. Ils peuvent avoir dit cela.

On ne peut lire cette déposition sans en venir à la conviction qu'une grande partie de cet argent a été versée à la caisse élec-

torale du parti libéral.

Les commissaires ont fait porter leurs investigations sur la construction de la ligne tout entière, ils ont examiné les contrats, fait subir interrogatoire et contre-interrogatoire aux témoins, rédigé leur rapport et résumé leurs conclusions dans les paragraphes significatifs que voici:

Nous constatons que la commission du chemin de fer Transcontinental, la compagnie Grand-Tronc-Pacifique et ceux qui dirigé la construction du chemin de fer n'ont pas jugé qu'il était à propos ou nécessaire de pratiquer ou de favoriser l'économie dans la construction de cette voie ferrée.

Nous constatons que, outre les sommes inutilement englouties dans la construction du chemin de fer à l'est du fleuve Saint-Laurent, on a inutilement dépensé au moins \$40,000,000 pour la construction de ce chemin de fer.

Mettons en regard de ces conclusions cette parole également significative de l'honorable A. B. Blair, au sujet de la division de l'Est du Transcontinental:

Ce doublement de l'Intercolonial est absolument inutile; outre qu'il tend à la ruine du chemin de fer de l'Etat, il constitue un gaspillage insensé des deniers publics.

J'eusse aimé, si j'en avais eu le loisir, faire un examen plus minutieux des conclusions des commissaires, car ce rapport est le plus complet de tous ceux qu'il m'a été donné de lire; il fait voir, en effet, que le bien fondé des accusations est établi de la façon la plus évidente par la bouche même d'employés et de témoins dévoués aux intérêts du parti libéral. Je considère que le peuple canadien a enfin sous les yeux tous les faits qui se rattachent réellement à ce gaspillage gigantesque de \$40,000,000, à ce chef-d'œuvre de prodigalité systématique dont le pays est redevable au parti libéral. Et je me plais à espérer que lorsqu'ils auront l'occasion d'élever la voix, les électeurs du Canada ne manqueront pas de flétrir comme il convient les auteurs de cette honte nationale.

M. J. J. HUGHES (King), (I.P.-E.): Cette question est sans contredit la plus [M. Samuel Sharpe.]

importante que l'on ait encore discutée à la Chambre depuis l'ouverture de la présente session; je dirai même que c'est la première fois depuis nombre d'années que l'on appelle l'attention de la Chambre et du pays sur un sujet aussi important. Le rapport de MM. Lynch-Staunton et Gutelius, les deux commissaires que l'on a chargés de tenir une enquête, est volumineux et technique. Le débat qu'il a provoqué embrasse une multitude d'objets et est en grande partie de nature technique; c'est pourquoi je considère que le citoyen ordinaire pourrait difficilement-eût-il le temps, le goût et l'occasion de lire jusqu'aux moindres détails du rapport et du débat auquel il donne lieu-prendre un parti sur cette question.

Il devrait y avoir une possibilité pour le citoyen ordinaire de saisir les traits essentiels de la cause. Je vais m'efforcer de trou-

ver ce moyen et de le suivre.

Avant d'en arriver là, je veux attirer l'attention de la Chambre sur la particularité

suivante dans cette affaire.

Autant qu'on sait, ce rapport, longtemps avant d'être imprimé et déposé sur le bureau de cette Chambre, ou dans tous les cas, longtemps avant d'être accessible aux membres de cette Chambre, avait été communiqué aux journaux conservateurs, ou des résumés exagérés et malhonnêtes avaient été distribués à une presse qui les a publiés et commentés avec des titres incendiaires. On a attiré l'attention du pays sur les abus énormes qui étaient à la veille d'être dévoilés et les malhonnêtetés qui allaient être dénoncées. Des efforts surhumains ont été faits pour influencer l'opinion publique et préjuger le pays avant que ce rapport eût vu la lumière. Etait-ce bien la vraie manière d'agir? Les hommes qui préparaient ce rapport avaient-ils peur que, le rapport une fois soumis, ne fût pas interprété dans le sens qu'ils désiraient et leur intention était-elle de préjuger l'opinion publique d'abord et de donner le rapport ensuite? Il semble bien que tel a été le cas. Si ces hommes avaient eu confiance dans la valeur de leur rapport ils se seraient fiés aux faits qu'il donnait pour produire l'impression propre.

Je veux dire un mot ou deux sur la politique de l'ancien Gouvernement dont on fait le procès dans ce rapport et qui a été maltraité ce soir par mon honorable ami (M. Sharpe). En 1903, quand le Gouvernement du pays a décidé, comme conséquence du développement de l'Ouest du besoin grandissant de meilleurs moyens de transport, de construire un chemin de fer entre Winnipeg, Manitoba et Moncton (N.-B.), il a décidé de rester le propriétaire de la ligne